ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958



Patrick CASTILLON du PERRON

Cadre Commercial Métallurgie

Chef de Bataillon de Réserve d'Infanterie de Marine,

Ancien Elève de Saint-Cyr

Candidat de la

CONVENTION REPUBLICAINE

pour la circonscription de COGNAC

Candidat remplaçant éventuel

Jean CHATARD

Artisan

Ancien Combattant F. F. I. - O. R. A.

Madame, Monsieur,

Je remercie les 9.613 Electrices ou Electeurs qui ont bien voulu me faire confiance au premier tour du scrutin.

Pour assurer le succès de leur désir de renouveau de la France, je leur demande de maintenir cette confiance et de faire en sorte que leurs amis comprennent où est le vrai souci du bien commun.

7.125 Electrices ou Electeurs ont fait confiance à notre ami M. VOIRON qui se retire. Ses préoccupations et son programme sont très proches de nos idées et c'est sans hésitation que je m'engage à les soutenir afin que ces voix soient assurées demain de pouvoir se faire entendre.

Trop nombreux ont été ceux qui, hésitant sur leur candidat, se sont abstenus de voter au premier tour. Il est indispensable qu'ils prennent leur responsabilité et sachent qu'ils ne pourront ensuite se plaindre si rien ne change.

Pour une Agriculture prospère, nécessaire à la prospérité de notre Industrie.

1° — Augmentation du rendement par l'enseignement technique, de préférence du genre Maison familiale de Lauzun, et l'encouragement des Centres Techniques de Gestion.

2° — Augmentation des revenus par la liberté de planter et la liberté de vendre, avec une réforme profonde du Bureau National Interprofessionnel du Cognac, dont le dirigisme indispose à la fois les Viticulteurs et les Négociants.

3° — Augmentation du revenu par la révalorisation des produits agricoles grâce à une base d'indexation calculée avec justice.

4° — Sécurité des revenus par un mécanisme financier permettant la constitution de stocks à la propriété en récolte abondante.

5° — Amélioration des conditions de vie à la campagne permettant par un équipement rural moderne (eau, électricité, routes) de retenir la jeunesse à la terre.

Pour une industrie prospère, nécessaire à un commerce prospère.

1° — Favoriser l'application de mesures d'association des ouvriers à la marche des entreprises, ces mesures étant adaptées à chaque catégorie d'entreprises.

2° — Implanter d'urgence des industries nouvelles afin d'assurer le plein emploi; des industries d'avant-garde, assurées de débouchés de longue durée, nécessiteront la mise sur pied, au préalable, de cours de formation professionnelle et la construction de logements supplémentaires pour les techniciens. Le Centre d'expansion du Centre-Ouest serait sollicité à cet effet.

3° — Le régime social doit être révisé.

Les allocations familiales n'ont pas à boucher les trous de la Sécurité sociale. Les remboursements de la Sécurité sociale à 80 % pour les bas salaires, pourraient être affectés d'une franchise croissante avec le taux des salaires, ce qui diminuerait le déficit de cette Caisse. Les abattements de zone ne paraissent pas justifiés, les frais des personnes habitant la campagne étant aussi élevés que ceux qui sont dans une grande ville.

De la prospérité de ces deux branches découlera la prospérité du commerce à condition que

1° — le régime fiscal soit aménagé avec une imposition le plus près possible de la base, et une répartition entièrement révisée des charges.

2° — l'anarchie qui régne actuellement soit jugulée avec l'aide des commerçants honnêtes.

3° — la libre concurrence soit possible sans préférence fiscale pour les grands magasins ou fausses coopératives.

Sur le plan national nous assurerons la défense des droits sacrés des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

En ce qui concerne l'Europe, l'Algérie, le Marché commun, nous partageons sans réticences les vues du Général de Gaulle.

En face d'un parti radical, parti de la défaite et de l'abandon, parti désavoué par les Français dès le premier tour du scrutin, jouez gagnant, ne soyez pas en retard d'un temps.

Vous avez souhaité que ça change,

Partout en France « ça change »

Vous voterez, vous aussi, en Charente, pour que ça change.

Vous voterez Patrick CASTILLON du PERRON

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45
Médaille de la Résistance

Jean CHATARD

Candidat remplaçant éventuel

Vu : Le Candidat.

Imp. LORELLE - Ruffec